



CHANGIS SUR MARNE

Accueil / Actualités / Covid-19 Don du sang

COVID-19 DON DU SANG

L'Etablissement Français du sang (EFS) nous invite à donner notre sang afin de sauver des vies et contribuer à soigner de nombreux malades. Ceci afin de lui permettre de reconstituer un bon niveau de stock en cette période très sensible.

QUI PEUT DONNER SON SANG ?

En règle générale, pour donner son sang, il faut :

- une pièce d'identité (et carte de donneur si vous en avez une)
- être majeur et avoir entre 18 et 70 ans
- être en bonne santé et peser au minimum 50 kg
- après 60 ans, le don est nécessairement soumis à l'autorisation du médecin responsable du prélèvement

Avant le prélèvement vous pouvez manger en évitant l'absorption de graisses et de boissons alcoolisées

Vous devez remplir un formulaire et répondre aux questions du médecin

Après le prélèvement il faut observer un temps de repos sous surveillance médicale et une collation est proposée

- Cartographie des sites de collecte : <https://dondesang.efs.santé.fr/trouver-une-collecte>
- Lorsque cela est possible privilégiez le rendez-vous : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

MAIRIE DE CHANGIS-SUR-MARNE

Place du Docteur Cruchaudeau
77660 CHANGIS-SUR-MARNE

01.64.35.90.74

Nous contacter



